

## Réunion du 13 septembre 2024

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

**Présents** : Mmes HELLEUX, RODRIGUEZ, M. FLEURIEL, Mme PEZOT, MM. DUPONT, POPRAWSKI, LAUNAY, Mmes FLAIRE, LUCAS, M. LE DÉAN, Mme DE GUISE

**Excusés avec pouvoir** : M. GARNIER a donné pouvoir à M. PEZOT, M. MARTIN a donné pouvoir à Mme LUCAS.

**Excusé** : M. LORMEAU

**Absente** : Mme RICOUX.

M.DUPONT a été nommé secrétaire de séance.

### Compte-rendu des décisions prises par le maire

- Décision du Maire n°2024/015 portant acceptation du devis de la Miroiterie de la Risle concernant le remplacement de la porte d'entrée de la mairie d'un montant de 2 940,61 €ht
- Décision du Maire n°2024/016 portant acceptation du devis de la Sarl David Isolation concernant la pose d'un plafond et d'une isolation dans l'Agence Postale Communale d'un montant de 1 269,84 €h
- Décision du Maire n°2024/017 portant acceptation du devis de l'Eurl Fabien Terrassement concernant l'aménagement extérieur de la maison des jeunes d'un montant de 6 626,00 €ht
- Décision du Maire n°2024/018 portant sur le renouvellement d'une concession cimetière
- Décision du Maire n°2024/019 portant acceptation du devis de Bodet Campanaire concernant la remise en service des cadrans de l'église d'un montant de 1 880,00 €ht

### Budget 2024

Un point a été fait sur les investissements prévus au budget.

### Convention avec le SMIRTOM pour l'installation de bacs aux logements collectifs

Le SMIRTOM a considéré que le dispositif de pré-collecte des ordures ménagères aux logements collectifs pose des problèmes de salubrité publique par la présence de déchets sauvages, de sacs éventrés et de déchets dispersés. Le SMIRTOM a fait le choix, pour l'habitat collectif, de développer la collecte en bacs en lieu et place de la collecte en sacs individuels. La société Orne-Habitat et la commune d'Aube adhèrent au concept défini ci-dessus par le SMIRTOM.

Une convention entre les 3 parties doit être signée afin de définir les conditions juridiques, techniques et financières de la réalisation des installations des bacs auprès des bâtiments Les Hortensias – Les Tulipes – Les Violettes – Les Myosotis.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que Madame le Maire signe la convention tripartite entre le SMIRTOM, Orne-Habitat et la commune portant sur l'installation de bacs aux logements collectifs.

### Provisions pour créances douteuses

Elles constituent une dépense obligatoire au vu de la réglementation. L'état des créances concernées est arrêté au 31/12/2022 soit un montant de 5 560,61 €. Actuellement, la somme provisionnée s'élève à 1 531,45 € donc il convient d'effectuer un complément de 4 029,16 €. Une décision modificative au budget doit être actée afin de réaliser les écritures comptables.

### Décision modificative au budget

7817 R	Reprises sur dépréciation des actifs circulants	+ 1 500 €
6817 D	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	+ 5 600 €
65888 D	Autres charges diverses de gestion courante	- 4 100 €

## **Création d'un poste d'agent de maîtrise en remplacement d'un poste d'agent de maîtrise principal suite à mutation professionnelle**

Madame le Maire dit qu'un agent technique a demandé sa mutation dans une autre collectivité ; un agent de la fonction publique territoriale va le remplacer et il convient de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit :

① **Suppression** d'un poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024

② **Création** d'un poste d'agent de maîtrise à compter du 16 octobre 2024.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces modifications.

### **Tour de table**

#### ➤ **Madame Rodriguez**

- Plusieurs dates à retenir :

➔ Un pot d'accueil des nouveaux arrivants est prévu samedi 14 septembre

➔ Dans le cadre du festival des RACONT'ARTS, la médiathèque accueillera une conteuse samedi 12 octobre à 18h00

➔ Les journées du patrimoine se dérouleront samedi 20 et dimanche 21 septembre ; les 2 musées seront ouverts

- Les conseillers ont choisi le traiteur pour le repas des aînés qui aura lieu dimanche 10 novembre

#### ➤ **Monsieur Dupont**

- Il a été interpellé par une maman au sujet des jeux de ballon dans la cour du haut de l'école primaire. Monsieur Dupont souhaite qu'un filet soit installé au-dessus de la clôture afin d'empêcher le ballon de sortir sur la route de Paris. Réponse : cette question est à mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'école et Madame Helleux en parlera à la CDC, en charge de la compétence scolaire.

#### ➤ **Madame Lucas**

- Le revêtement de la descente allant au tennis est à refaire. Réponse : il faudra inscrire les travaux au budget de l'année prochaine

#### ➤ **Madame De Guise**

- Les trottoirs de l'allée des Fauvettes sont à nettoyer. Réponse : Madame le Maire rappelle que les trottoirs doivent être entretenus par les riverains. Le désherbage des caniveaux est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.